



## PARCOURS

## DE FORMATION B-AAC-BSUP-BEA

NOM : \_\_\_\_\_

PRÉNOM : \_\_\_\_\_

### • VOTRE PARCOURS DE FORMATION :

**Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.**

**Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser** dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens théorique et pratique du permis de conduire. En vous engageant dans cette formation à la conduite et à la sécurité routière au travers de la signature du contrat, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation suivant.

### • LE PARCOURS THÉORIQUE :

**Le parcours théorique concerne les élèves devant passer l'épreuve théorique générale.**

**Vous êtes concerné :**

- Si vous **passez le Code pour la première fois** (cas d'un premier permis) ;
- Si votre **Code n'est plus valable**, c'est-à-dire si vous avez passé l'épreuve depuis plus de 5 ans ou si vous avez échoué plus de 5 fois à une épreuve du permis de conduire.

**Le parcours théorique que nous vous proposons se déroule à la fois en agence et en ligne (via internet).** Il porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur. Afin de vous fournir une prestation de qualité, nous collaborons depuis plusieurs années avec les Editions Nationales du Permis de Conduire (ENPC), leader des fournitures et contenus pédagogiques d'enseignement de la conduite.

### LA FORMATION EN AGENCE

Votre parcours de formation repose en grande partie sur **les connaissances que vous allez acquérir lors de votre formation en agence.**

**Vous aurez la possibilité de vous entraîner via nos cours et séries Code-tests tous les après-midis du lundi au vendredi et le samedi matin.**

Tous nos cours de Code et tests de Code audiovisuels sont **régulièrement mis à jour** de manière à coller à l'actualité et aux évolutions législatives.

Nous vous proposons également des **cours théoriques** portant sur des thématiques spécifiques, **dispensés en agence par un enseignant de la conduite titulaire** d'une autorisation d'enseigner en cours de validité. Pour une acquisition maximale des compétences et mettre toutes les chances de votre côté au moment de passer l'examen théorique, vous devrez vous rendre le plus souvent possible en agence et suivre tous nos cours thématiques dispensés par notre équipe d'enseignants.

En fonction de votre emploi du temps, vous venez au cours à votre rythme. Pensez à vérifier les jours, les horaires et les thématiques traitées dans la salle de code.

## LA FORMATION EN LIGNE

**Elle constitue le complément idéal de notre formation en agence** et consiste à vous entraîner sur **tablette, smartphone, ordinateur**, n'importe quand et n'importe où à la condition que vous disposiez d'une connexion internet. Notre service (PREPACODE) propose des tests et cours de Code régulièrement mis à jour reprenant les dernières réformes et mises à jour de l'ETG. Vous aurez également la possibilité de suivre votre performance et votre progression.

Attention toutefois, **ce service ne se suffit pas à lui-même et n'est qu'un complément** de notre formation en agence.

## • LE PARCOURS PRATIQUE :

**La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule de la catégorie B du permis de conduire et sur la sensibilisation** aux différents risques de la route. Avec l'un de nos enseignants titulaires d'une autorisation d'enseigner en cours de validité, vous serez amenés durant **20 heures minimum** (13 heures pour la formation sur boîte automatique) à travailler les 4 compétences et sous-compétences contenues dans le programme de formation REMC (Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne) et énumérées dans votre livret d'apprentissage.

**Elles sont traitées en abordant les points suivants :**

- le pourquoi, le comment, les risques, les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève, les pressions exercées par la société telles que la publicité, le travail..., l'auto-évaluation.

**Chaque leçon de conduite** a une durée de **60 minutes** dont 50 minutes de conduite effective au volant. La durée d'une leçon de conduite au volant **n'excédera pas 2 heures consécutives**.

Vous vous concerterez avec la secrétaire de votre agence et l'équipe d'enseignants pour **fixer le calendrier prévisionnel** des séances de conduite. Nous dispensons des cours de conduite toute l'année du lundi au vendredi de 08h00 à 20h00 et le samedi de 08h00 à 17h00. Nous pouvons vous récupérer en agence, à votre domicile ou à tout autre endroit situé à distance raisonnable de nos agences. Vous **serez informé de votre progression tout au long de la formation** et nos enseignants rempliront au fur et à mesure la fiche de suivi formation vous concernant.

Pour que l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière prenne tout son sens, la formation se déroulera, autant que faire se peut, sous le format de l'alternance.

Vous serez amené à **circuler en ville**, en rase **campagne**, sur **autoroute**, de **nuit** (en hiver notamment), **dans différentes conditions de circulation** (trafic faible ou nul, conditions normales et difficiles de circulation), vous apprendrez **à partager la route avec les autres usagers** et à comprendre et pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

**De l'écoute pédagogique vous sera également proposé.** Pendant qu'un élève conduit, vous l'observez, vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant et vous participez de manière active en faisant part de vos observations et de vos réflexions.

**En fonction de la formation choisie**, vous serez amené à poursuivre votre formation avec un accompagnateur (conduite accompagnée ou supervisée) ou à vous présenter directement à l'examen du permis de conduire (formation traditionnelle).